

EMPLOI

Six mois pour un massacre

lundi 2 juillet 2007, par [CARASSO Laurent](#) (Date de rédaction antérieure : 28 juin 2007).

La CFDT emmène les syndicats dans une danse macabre avec le Medef pour démolir le CDI d'ici décembre prochain.

Patronat et syndicats se sont rencontrés, le 19 juin, afin d'ouvrir une négociation sur la modernisation du marché du travail : le contrat de travail, l'assurance chômage et la sécurisation des parcours professionnels. Première réunion, le 4 juillet. Laurence Parisot, exulte : « *C'est énorme, comme diraient les ados !* » Elle peut être contente, la patronne du Medef : toutes les directions syndicales acceptent un cadre dont chacun sait qu'il a pour but explicite d'entériner les attaques programmées par le patronat et le gouvernement.

Le processus ne date pas d'hier, ni même de l'élection de Sarkozy. Depuis huit mois, les syndicats patronaux (Medef, CGPME, UPA) et quatre des confédérations syndicales (CFDT, CGC, CFTC et FO), sous l'impulsion de la CFDT, ont entamé des discussions sur la délibération sociale, aboutissant à un « *diagnostic partagé* » concernant ces dossiers. C'est ce diagnostic qui a été accepté comme point de départ de la négociation, y compris par la CGT qui n'avait qu'un rôle d'observateur dans le processus.

Pour mettre les points sur les « i », François Fillon a envoyé une « lettre de cadrage » de sept pages aux négociateurs, pour leur indiquer le sens dans lequel ils devaient travailler, et ce à quoi ils devaient aboutir. Le Premier ministre leur a même fixé une échéance, fin 2007, en faisant planer la menace d'une décision gouvernementale au cas où il n'y ait pas d'accord entre les partenaires sociaux. Le gouvernement propose que soit revue « *la forme juridique du contrat de travail* » : en clair, arriver au contrat unique, généralisant la période d'essai d'un an ou plus. Le Medef parle plutôt de « *séparation à l'amiable* » et de contrats à la carte, vieux souhaits pour faciliter les licenciements express. Sont aussi au menu la remise en cause des recours aux prud'hommes, le réexamen des indemnités de licenciement et des allocations chômage en introduisant plus de « *mobilité professionnelle* » pour « *un marché plus fluide, plus performant* ».

C'est donc bien d'une attaque programmée qu'il s'agit, attaque dont les directions syndicales acceptent le cadre et le calendrier. La direction de la CFDT se réjouit de retrouver un cadre de négociation. Jean-Claude Mailly (FO) prend ombrage... de l'ingérence du gouvernement. Mais tous deux acceptent sans sourciller de cautionner ainsi un cadre d'attaques antisociales.

La CGT, fort discrète sur son insertion dans cette négociation, déclare que « *le chantier est considérable* » et que « *le contenu et les objectifs de cette négociation seront l'objet d'options contradictoires, voire opposées* »... Sans blague ! Elle appelle aussi à créer « *un environnement favorable qui permette d'obtenir des avancées pour les salariés* ». Une telle situation mériterait pourtant un langage de clarté : informer largement les salariés des attaques en cours, et organiser d'ores et déjà la mobilisation qui s'impose pour faire reculer patronat et gouvernement. Visiblement, un tel appel ne partira pas des sommets du mouvement syndical.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2212 du 28 juin 2007.